

DEPARTEMENT DU JURA

MAIRIE DE LOUVATANGE

6, rue de la Libération  
39350 LOUVATANGE

☎ et 📠 03.84.81.02.56

mail : [mairie.louvatange@orange.fr](mailto:mairie.louvatange@orange.fr)

***Permanence :***

Mercredi de 8h30 à 12h.

## COMPTE-RENDU de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 11 Mars 2020

---

Pour retrouver toutes les informations sur la commune, vous pouvez vous connecter sur le site [www.louvatange.fr](http://www.louvatange.fr).

L'an deux mil dix vingt, le onze mars, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Gérôme FASSETNET, Maire.

**Présents** : Gérome FASSETNET, Valérie BIDAL, Sonia CABASSY, Pierrette DAVID, Annick GILBERT, Olivier GUILLEMIN, Gilles VUILLEMENOT, Rémi VUILLEMENOT

**Absents excusés** : Mickaël REBILLET, Martial MATZ

**Secrétaire de séance** : Annick GILBERT

### **1. Approbation du procès-verbal de séance du 22 décembre 2019**

Monsieur le Maire rappelle brièvement les points abordés lors de la dernière séance et sans remarque, le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Approbation du compte administratif 2019 (Délibération 001-2020)**

Monsieur le Maire présente les comptes de 2019 transmis par mail avant la séance et invite les élus à poser leurs questions, *puis sort de la salle*.

Madame GILBERT Annick, prend la présidence de l'assemblée et propose au vote le compte administratif dressé par Monsieur le Maire tel que résumé ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépense s ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)	Dépenses ou Déficit (3)	Recettes ou Excédents (3)
Résultats reportés		114 418.57	16 506.95		16 506.95	114 418.57
Opérations de l'exercice	82 020.08	90 420.18	76 986.18	93 220.78	159 006.26	183 640.96
TOTAUX	82 020.08	204 838.75	93 493.13	93 220.78	175 513.21	298 059.53
Résultats de clôture		122 818.67	272.35			122 546.32
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		122 818.67	272.35			122 546.32
RESULTATS DEFINITIFS		122 818.67	272.35			122 546.32

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des exécutions budgétaires, le Conseil Municipal, par 7 voix pour approuve le compte administratif 2019.

*Monsieur le Maire reprend sa place dans l'assemblée.*

### **3. Approbation du compte de gestion 2019 (Délibération 002-2020)**

La trésorerie de Dampierre, après vérification des chiffres, a transmis le compte de gestion à la commune et demande de délibérer à ce sujet.

Le Conseil Municipal, après contrôle de la concordance avec le compte administratif, approuve à l'unanimité le compte de gestion tel que présenté.

#### **4. Proposition architecte (Délibération 003-2020)**

Lors de sa dernière visite, l'architecte a proposé de réaliser la cour intérieure et 2 logements sur la partie basse de la maison et de traiter la partie haute comme une maison individuelle avec différentes possibilités et notamment la revente de cette seconde partie soit brute soit terminée ce qui permettrait d'équilibrer les financements.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'estimatif des coûts de maîtrise d'œuvre ainsi que celui des travaux et avoir échangé sur le sujet, décide à l'unanimité de poursuivre la mission pour la cour et les 2 logements.

#### **5. Financement des travaux de voirie (Délibération 004-2020)**

Monsieur le Maire indique que le coût restant à la charge de la commune s'élève à 120 000 euros environ et que pour financer ces travaux, il a sollicité plusieurs banques. La meilleure offre est celle de la Banque Populaire qui propose un emprunt de 120 000 € au taux fixe non révisable de 0.66 % pour une durée de 20 ans. Le coût de l'emprunt s'élève à 7 781.60 € pour une échéance annuelle de 6 389.08 €.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, retient la proposition de la Banque Populaire.

Il serait intéressant d'étudier la possibilité de renégocier les contrats en cours qui sont à des taux plus élevés que ceux proposés à ce jour.

#### **6. Signature de la convention de mise à disposition avec la CCJN (Délibération 005-2020)**

Comme chaque année, pour bénéficier des services de la communauté de communes, il est nécessaire de signer la convention de mise à disposition. Monsieur le Maire présente les tarifs proposés pour l'entretien de la commune.

Après avoir échangé sur le sujet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la convention dans les conditions proposées.

#### **7. Subventions aux associations pour 2019 et 2020 (Délibération 006-2020)**

Monsieur le Maire indique que pour effectuer le versement des subventions, il convient de porter les crédits au budget et de lister les organismes. En 2019, aucune délibération n'a été prise quant à la liste des attributions. Monsieur le Maire propose d'augmenter le montant attribué en 2020 et notamment pour l'ADMR en donnant l'équivalent de 2€ par an et par habitant.

Après avoir échangé sur le sujet, le Conseil Municipal décide de prévoir les montants fixés ci-après aux différentes associations :

ADMR	200 €	Souvenir Français	100 €
Don du sang	50 €	Ligue contre le cancer	50 €
Anciens combattants	30 €	PEP 39	50 €
AVC 39	50 €	<b>Total</b>	<b>530 €</b>

#### **8. Questions diverses**

Point sur les travaux : la commune a reçu le devis pour la remise en état de l'électricité de l'Eglise et de la salle des fêtes ; concernant la voirie, les travaux ont débutés.

Tour de garde : il est nécessaire de prévoir l'organisation de la tenue des bureaux de vote.

Remerciements : Monsieur le Maire remercie l'équipe pour la collaboration durant ces 6 années.

Fin de la séance à 22h10.

Le Maire,  
Gérome FASSET.

## Communications diverses

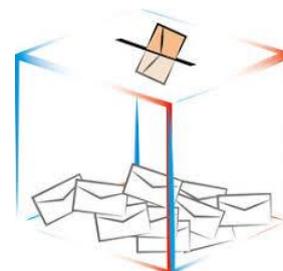


### Covid-19

En cette période de confinement, le secrétariat de mairie est actuellement fermé au public. Vous pouvez nous joindre par mail ([mairie.louvatange@orange.fr](mailto:mairie.louvatange@orange.fr)) pour toutes vos démarches et nous répondrons dans les meilleurs délais et du mieux que possible. Vous pouvez joindre Monsieur le Maire au 06 88 16 06 41 pour toutes urgences. Les élus restent également disponibles et sont à votre écoute.

### Elections municipales 2020

Vous avez été nombreux à vous déplacer pour élire le Conseil Municipal de la commune le 15 Mars 2020. L'élection du Maire et des adjoints aurait dû avoir lieu entre le vendredi et le dimanche suivant le 1<sup>er</sup> tour du fait des résultats. Cependant, suite au confinement, la commune n'a pu réaliser cette réunion d'installation du Conseil Municipal. Ce sont alors les anciens élus qui sont toujours en fonction jusqu'à l'installation de la nouvelle équipe.



Ancienne équipe	Nouvelle équipe
Gérome FASSENET, Annick GILBERT, Valérie BIDAL, Sonia CABASSY, Pierrette DAVID, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Mickaël REBILLET, Gilles VUILLEMENOT, Rémi VUILLEMENOT	Gérome FASSENET, Valérie BIDAL, Valérie POCARD, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Mickaël REBILLET, Nicolas VUILLEMENOT

### Mot du Maire

Cher tous,

Cette terrible épidémie n'épargne pas les habitants de notre commune, si ce n'est pas directement, ce que je souhaite, c'est en tout cas un bouleversement de nos habitudes de notre mode de vie.

Bien qu'étant confiné, je vous demande de faire très attention à vous, à vos proches et aux personnes les plus vulnérables qui nous entourent.

En cas de problèmes, n'hésitez pas à me joindre.

Les habitudes ont également été bouleversées dans le fonctionnement de la commune, la mairie est fermée au public, sauf sur Rdv où je pourrai signer ou vous donner les documents et renseignements nécessaires à vos besoins.

Néanmoins le secrétariat fonctionne et reste joignable.

En ce qui concerne l'entretien de la commune, celui-ci se fait normalement, avec la Communauté de Communes en prenant les précautions nécessaires pour protéger la santé de nos agents.

Suite à l'intervention du président de la république, le confinement est repoussé jusqu'au 11 mai, néanmoins, les entreprises, notamment celles du bâtiment et travaux publics vont reprendre le travail.

A Louvatange, se devrait être le 27 avril pour les travaux de réfection de chaussée effectués par l'entreprise Roger Martin.

Il en est de même pour les travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration, l'entreprise Visiotub, devrait effectuer ces jours prochains une visite et un diagnostic complet de notre réseau d'assainissement, pour déceler d'éventuelles réparations avant que la chaussée ne soit refaite.

Je vous demande de rester à l'écart des équipes, et de respecter les gestes barrières.

Je reste en lien avec les autres collectivités, les différents services et les membres du nouveau et ancien conseil municipal, afin de pouvoir répondre au mieux en cas de problème.

En attendant de vous revoir très vite, je vous souhaite de vivre au mieux ce confinement et encore une fois de prendre soin de vous.

Gerome Fassenet